



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi  
Check against delivery

---

## 71ème session de l'Assemblée générale

Première Commission

### Débat Général General Debate

New York, le 5 octobre 2016

S.E. Mme Sabrina Dallafor  
Représentante permanente de la Suisse  
auprès de la Conférence du désarmement

---

Monsieur le Président,

Permettez-moi en tout premier lieu de vous féliciter de votre accession à la présidence de cette commission. Soyez assuré du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation.

Monsieur le Président,

Les deux essais nucléaires ainsi que les multiples tests de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée (RPDC) ont marqué l'année écoulée. Ils constituent une menace à la fois pour le régime de non-prolifération nucléaire et la sécurité internationale. La Suisse condamne vivement ces actes violant de multiples résolutions du Conseil de sécurité, et exhorte la RPDC à respecter les résolutions du Conseil de sécurité ainsi qu'à réintégrer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Les défis liés à l'arme nucléaire ne se limitent pas à la péninsule coréenne. L'évolution de la situation sécuritaire entre certains Etats et alliances disposant de l'arme nucléaire est également préoccupante, tout comme le sont les programmes de modernisation des arsenaux nucléaires et l'absence de progrès dans de nombreux domaines clés, comme par exemple celui des doctrines. Ces éléments soulignent une fois encore la nécessité d'avancer le plus rapidement possible vers un monde exempt d'armes nucléaires à travers la pleine réalisation des dispositions du TNP.

Le Groupe de travail chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire qui a siégé cette année a constitué une importante occasion de se pencher sur les différentes mesures nécessaires à la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires. Si la Suisse s'est abstenue lors de l'adoption du rapport du Groupe, elle partage néanmoins un nombre important d'éléments y figurant et le considère comme particulièrement riche en termes de substance.

---

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies  
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

Tout d'abord, elle partage pleinement la notion que la réalisation de multiples mesures est requise en vue de l'établissement et du maintien d'un monde exempt d'armes nucléaires. De nouveaux instruments juridiquement contraignants tout comme la réalisation de mesures d'ordre pratique seront nécessaires.

L'arme nucléaire est la seule catégorie d'armes de destruction massive non prohibée. La Suisse considère que plusieurs avenues prometteuses existent afin de combler cette lacune juridique. Elle reste convaincue que la portée et l'efficacité de tout nouvel instrument seront d'autant plus conséquentes qu'il sera soutenu par le plus grand nombre, et notamment par des Etats incluant l'arme nucléaire dans leur concept de sécurité. Dans ce contexte, il nous semble nécessaire que tout processus de négociation à venir s'appuie sur des paramètres favorisant une participation aussi inclusive que possible.

Le Groupe de travail a par ailleurs identifié un important nombre de mesures pratiques essentielles pour aller de l'avant. Ceci concerne en particulier les domaines de la transparence et de la réduction des risques, notamment l'abaissement des niveaux d'alerte des armes nucléaires. Le nouveau cycle d'examen du TNP qui débutera en 2017 représente une importante occasion afin d'avancer dans la mise en œuvre de ces mesures.

Monsieur le Président,

Plusieurs événements ces dernières années sont venus souligner que les autres armes de destruction massive soulèvent également d'importants défis à la sécurité internationale.

Malgré l'accession de la Syrie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) et la destruction des stocks qu'elle a déclarés, de multiples rapports font état de l'emploi répété de gaz chloré et d'autres armes chimiques dans le conflit frappant ce pays. Le mécanisme conjoint d'enquête de l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) est arrivé à la conclusion que les Forces armées arabes syriennes ont eu recours au gaz chloré dans deux des six cas sous examen, alors que le groupe auto-proclamé « Etat islamique » a utilisé du moutarde au soufre à une reprise. La Suisse condamne dans les plus vifs termes l'emploi d'armes chimiques en Syrie, par tout acteur, en tout temps et toutes circonstances. Elle appelle par ailleurs à nouveau le Conseil de sécurité à référer ces cas à la Cour pénale internationale.

Pour sa part, la Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des armes biologiques (CIAB) qui se tiendra le mois prochain fournira l'occasion de relever le défi de la mise en œuvre de cet instrument. Renforcer le processus intersession de la convention doit constituer un élément central de cet événement. Dans ce contexte, l'établissement d'un organe constitué d'experts mandatés de suivre les développements scientifiques et technologiques pouvant affecter la convention est essentiel, les avancées dans ce domaine étant de plus en plus rapides avec des conséquences potentielles importantes pour la CIAB.

Monsieur le Président,

Les défis posés par la rapidité et la portée des développements technologiques ne se limitent pas au domaine biologique. Les avancées en matière d'intelligence artificielle, de robotique, d'impression 3D ou encore dans le domaine des nanotechnologies - pour ne citer que quatre exemples - posent d'importantes questions à la communauté du désarmement. Ces développements débouchent sur nombre d'applications positives pour nos sociétés. Parallèlement, certaines applications militaires de ces avancées peuvent soulever d'importants défis en termes d'application de normes existantes, notamment du droit international humanitaire. Le double usage potentiel de ces nouvelles technologies soulève pour sa part des questions de prolifération.

Nous estimons important que la communauté du désarmement prête une attention particulière à la question. Nous saluons le fait que la Convention sur certaines armes classiques se soit résolument saisie de la thématique des systèmes d'armes létaux autonomes, et espérons qu'elle établira lors de sa prochaine Conférence d'examen un Groupe d'experts gouvernementaux bénéficiant d'un mandat robuste concernant la poursuite des travaux dans ce domaine. Nous estimons tout aussi essentiel d'inscrire un processus de suivi ou de veille technologique dans les différents processus ou instruments de désarmement, à l'instar de ce qui se fait déjà dans le cadre de la CIAC. Afin d'approfondir plus en détail cette thématique de l'impact des nouvelles technologies sur la sécurité internationale et le désarmement, la Suisse tiendra le 6 octobre un événement parallèle avec UNIDIR, le James Martin Centre et le Bureau des Affaires du désarmement.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons remercier le Haut représentant pour les affaires de désarmement d'avoir attiré notre attention sur les arriérés de paiement concernant plusieurs traités de désarmement, et avons pris note des conséquences que cela pourrait avoir pour la prochain réunion de la convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à Santiago du Chili. Il est à notre sens impensable qu'une réunion d'une telle importance puisse être repoussée. Nous appelons les Etats concernés et l'ONU de prendre toutes les mesures nécessaires afin que la réunion de Santiago puisse se tenir comme prévu.

Les conflits en cours à travers le monde ont souligné cette année encore les conséquences humanitaires de certaines armes classiques et les défis qu'elles soulèvent au regard du droit international humanitaire. Il s'agit là d'un sujet d'importance centrale sur lequel nous ne manquerons pas de revenir en détail dans le cadre du débat thématique portant sur cette catégorie d'armes.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. Chair,

First of all, please allow me to congratulate you on your assumption of the chairmanship of this Committee. You may be assured of the full support and cooperation of my delegation.

Mr. Chair,

The past year has been marked by the two nuclear tests and numerous ballistic missile trials conducted by the Democratic People's Republic of Korea (DPRK). They represent a threat to both the nuclear non-proliferation regime and international security. Switzerland strongly condemns these tests, which violate multiple Security Council resolutions. We call upon the DPRK to respect these resolutions, and to return to the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons (NPT).

The challenges posed by nuclear weapons are however not limited to the Korean peninsula alone. The way in which the security situation between certain States and alliances which hold nuclear weapons is developing is also worrying, as are programmes to modernise nuclear arsenals and the lack of progress in a number of key areas, for instance nuclear doctrines. These aspects highlight once again how important it is to move as quickly as possible towards a world free of nuclear weapons, by implementing in full the provisions of the NPT.

The Working Group mandated to take forward multilateral nuclear disarmament negotiations, which met this year, provided a major opportunity to examine the various measures that must be taken to achieve a world without nuclear weapons. While Switzerland abstained in the vote on the Group's

report, we nonetheless share many of the elements it contains, and believes it is particularly rich in terms of substance.

Firstly, Switzerland fully supports the idea that action is required on a number of fronts to establish and to maintain a nuclear weapon-free world. We will need new legally binding instruments as well as the implementation of practical measures.

Nuclear weapons are the only category of weapons of mass destruction that is not prohibited. Switzerland considers that several promising ways exist to bridge this legal gap. We remain convinced that the scope and effectiveness of any new instrument will be all the greater if it is supported by as many States as possible, and especially by States whose security strategies rely on nuclear weapons. With this in mind, we believe that any future negotiating processes must be based on an approach as inclusive as possible.

The Working Group identified a large number of practical measures that are fundamental to progress. These relate especially to transparency and risk reduction, and in particular to reducing the alert levels of nuclear weapons around the world. The new NPT review cycle which begins in 2017 offers a major opportunity to take forward the implementation of these measures.

Mr. Chair,

A number of events in recent years have emphasised that major challenges for international security are also posed by other weapons of mass destruction.

Despite Syria's accession to the Chemical Weapons Convention (CWC) and the destruction of its declared stockpiles, there have been numerous reports of the repeated use of chlorine gas and other chemical weapons in the conflict affecting the country. The Joint Investigative Mechanism of the UN and the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) concluded that the Syrian Arab Armed Forces had used chlorine gas in two of the six cases examined, while the self-proclaimed 'Islamic State' group had used sulfur mustard on one occasion. Switzerland condemns in the strongest terms the use of chemical weapons in Syria by all parties, at all times and under all circumstances. Furthermore, it calls upon the Security Council once again to refer these cases to the International Criminal Court.

The Review Conference of the Biological Weapons Convention (BWC), which will meet next month, offers an opportunity to address the challenges of the Conventions' implementation. Strengthening the intersessional process established under the Convention has to be a central element of the review. In this context, it will be important to establish an expert body to review scientific and technological developments relevant to the Convention, as developments in this area are advancing rapidly, with potentially significant consequences for the BWC.

Mr. Chair,

The challenges posed by the speed and scope of technological development are not limited to biological weapons. Advances in artificial intelligence, robotics, 3D printing and also nanotechnology – to name just four examples – raise important questions for the disarmament community. In many ways, these developments open up positive opportunities for our societies. At the same time, certain military applications of these developments may result in considerable challenges with regard to the application of current norms – especially those related to international humanitarian law. The potential dual use of these new technologies also raises questions with regard to proliferation.

We believe that it is important for the disarmament community to pay particular attention to this issue. We welcome the fact that the Convention on Certain Conventional Weapons has actively taken up the

issue of lethal autonomous weapons systems, and hope that its next Review Conference will set up a group of governmental experts with a strong mandate to advance work in this area. We also deem vital that the monitoring or review of scientific developments be taken up by the various disarmament processes, as is already the case for the CWC. To examine the impact of new technologies on international security and disarmament in greater detail, Switzerland will be holding a side event on 6 October together with UNIDIR, the James Martin Centre and the UN Office for Disarmament Affairs.

Mr. Chair,

We thank the High Representative for Disarmament Affairs to have drawn our attention to the late payments for several disarmament treaties, and have taken note of the potential consequences that this could have for the next Meeting of the Convention on the Prohibition of Antipersonnel Mines in Santiago de Chile. From our standpoint, it is inconceivable that a reunion of such importance could be postponed. We called upon the concerned States and the UN to take all the necessary measure so that the meeting in Santiago can take place as planned.

This year again, the conflicts that are taking place around the world have highlighted the humanitarian impact of certain conventional weapons, and the challenges that they pose with respect to international humanitarian law. This is an issue of key importance, which we will come back to in detail in the debate dedicated to this category of weapons.

Thank you.